

## CONSEIL TECHNIQUE PERSONNALISÉ

Une réponse adaptée à ma préoccupation du moment.

### MODALITÉS

- Prestation individuelle
- À la Chambre d'agriculture ou à mon domicile

Des techniciens  
spécialisés, au  
fait des dernières  
références et des  
contraintes  
réglementaires

LE  
+

### DOCUMENT REMIS

Un conseil écrit

### POUR ME PERMETTRE :

- D'avoir un interlocuteur qui me permet d'analyser un problème ponctuel, de répondre à un besoin urgent.
- D'analyser avec mon conseiller les solutions immédiates à mettre en œuvre.

### MON CONSEILLER TECHNIQUE :

- Écoute mes questions et problèmes techniques.
- Réalise un diagnostic précis de ma situation.
- Me fournit, le cas échéant, des conseils pratiques, qui me sont délivrés, dans le respect de mes engagements contractuels et contraintes réglementaires, en fonction du potentiel et de la diversité de mes parcelles.

### CONTACT

☎ **Equipe agronomie** : 04 73 44 45 95  
✉ [agrocultures@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:agrocultures@puy-de-dome.chambagri.fr)

*Tarifs et conditions de vente sur demande*

### LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

#### NEUTRALITÉ

Un accompagnement en toute objectivité et indépendance

#### EXPERTISE

Une large palette de compétences et de références

#### RÉSEAU

La force d'un réseau national et régional

#### PROXIMITÉ

Des bureaux décentralisés sur tout le département.

### Je peux aussi être intéressé(e) par :

- L'enregistrement de mes pratiques avec l'outil Mes P@rnelles
- Un accompagnement à la réalisation du plan prévisionnel de fumure et à l'enregistrement de mes pratiques
- Les bulletins techniques : Info-cultures et Irri-conseil
- Une formation pour optimiser la conduite de mes cultures

